



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

DREAL Hauts-de-France  
Unité départementale du littoral

(catherine.fortin@developpement  
-durable.gouv.fr)  
dominique.audic@developpement  
-durable.gouv.fr

Lille, le 11 août 2020

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité  
environnementale, pour le projet d'extension de l'imprimerie Mordacq à Aire-sur-la-Lys (62)

N° d'enregistrement Garance : 2020-4407

Vous avez saisi le 19 février 2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en  
objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux  
mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur  
le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Pour la Présidente de la mission  
régionale de l'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Ph. Gratadour

Copie : Préfecture du département du Pas-de-Calais